

Quatre autres nouvelles espèces d'*Acropogon* Schltr. (Malvaceae, Sterculieae) endémiques de Nouvelle-Calédonie

Philippe MORAT
Monique CHALOPIN

Muséum national d'Histoire naturelle, Département Systématique et Évolution,
Phanérogamie, case postale 39, 16 rue Buffon, F-75231 Paris cedex 05 (France)
morat@mnhn.fr

MOTS CLÉS

Malvaceae,
Sterculieae,
Acropogon,
substrat ultramafique,
Nouvelle-Calédonie,
conservation,
nouvelles espèces.

RÉSUMÉ

Quatre nouvelles espèces d'*Acropogon* (Malvaceae, Sterculieae) endémiques de Nouvelle-Calédonie, croissant sur substrat ultramafique, sont décrites et illustrées à partir de leurs caractères morphologiques. Leurs particularités écogéographiques sont présentées ainsi que leur statut de conservation, selon les critères des Listes Rouges de l'IUCN.

ABSTRACT

KEY WORDS

Malvaceae,
Sterculieae,
Acropogon,
ultramafic soil,
New Caledonia,
conservation,
new species.

Four other new species of Acropogon (Malvaceae, Sterculieae) restricted to New Caledonia.

Four new species of *Acropogon* (Malvaceae, Sterculieae), endemic to New Caledonia, growing on ultramafic soil, are described and illustrated from their morphological characters. Their ecogeographic features are presented along with a conservation assessment of each species according to IUCN Red List Criteria.

INTRODUCTION

Le genre *Acropogon* Schltr. endémique de la Nouvelle-Calédonie, dont les premières espèces ont été décrites depuis le XIX^e siècle dans le genre *Sterculia* (SEBERT 1874 ; VON MÜLLER 1886 ; HOOKER 1894), comptait jusqu'à présent 16 espèces (MORAT 1986, 1988 ; MORAT & CHALOPIN 2003). Quatre autres viennent aujourd'hui s'y ajouter, toutes de forêt dense humide sur

substrat ultramafique. Si pour trois d'entre elles leur première récolte est de peu postérieure au milieu du XX^e siècle, leur description a cependant été retardée par manque de matériel suffisant, indispensable à leur identification et description.

Comme beaucoup d'espèces néo-calédoniennes, leur répartition spatiale actuellement connue est très limitée, parfois localisée à un seul massif ou l'un de ses versants.

Acropogon jaffrei Morat & Chalopin, **sp. nov.**

Frutex vel arbor parva monocaulis vel pauciramosa 6-10 m alta. Petiolata folia simplicia 25-60 cm longa, aequans limbum petiolus, lamina 15-35 cm longa chartacea vel coriacea, integra vel 3-5 lobata, basi cordiformi, apice subacuto, utrinque glabra vel sparso indumento munita. Inflorescentiae paniculatae pyramidales, patentes vel pendentes, axillares, mixtae cum foliis terminalibus vel infra dispositae, polygamae. Flores pedicellati, 12-15 × 12-15 mm carnosi papillosique, extus grisei, intus rubri flavis striis; calyx cupuliformis ad medium in 5-7 inaequalibus lobis dentata margine cum terminalibus appendicibus paulo manifestis divisus; florum masculorum androphorum 2-3 mm altum verrucosa basi dilatatum; florum hermaphroditorum androgynophorum nullum; 3-4 carpella 1,7-1,9 mm, superposita aequantibus stylis. 2-3 folliculis fructus, elongatis 6 × 2,5 cm, pericarpio crasso, valde lignoso laevique; semina 6-12, nigra.

TYPUS. — MacKee 37751, Nouvelle-Calédonie, Poya, 40 m, fl., fr., 24 jan. 1980 (holo-, P!; iso-, NOU!, P! et in spiritu).

Arbre monocaule à peu ramifié de 6-10 m de haut ; tronc pouvant atteindre à la base 20 cm de diamètre ; écorce rosée ; aubier jaune-brun ; bois de cœur blanc ; racines échasses absentes. Feuilles de 25 à 60 cm de long, pétioles, insérées horizontalement aux extrémités des rameaux. Pétiole variable selon la taille de la feuille, de grêle, herbacé, à plus robuste et légèrement lignifié, glabre, cannelé longitudinalement sur le sec, de même longueur que le limbe. Limbe de 15-35 cm de long, papyracé à coriace mais peu épais, avec un indumentum clairsemé ou nul sur les deux faces, à surface plate et vernissée, très polymorphe selon l'âge ; formes adultes variables, tri- ou penta-lobées, à sommet aigu ou arrondi ; base du limbe cordée ; nervures d'ordre I et II saillantes, les autres peu visibles entourant des aréoles très peu marquées, de taille et de forme très irrégulières parsemées de ponctuations glandulaires.

Inflorescences insérées au milieu des feuilles ou sur le tronc en dessous du bouquet foliaire terminal, en panicules pyramidales de 8 à 25 cm de longueur, polygames à dominance nette de l'un ou l'autre type de fleurs (♂ ou ♀) ; axes peu élargis à la base, recouverts d'un indumentum assez dense et uniforme de poils stellés dorés. Fleurs grandes (12-15 × 12-15 mm), charnues, gris jau-

nâtre et couvertes d'un tomentum stellé dense à l'extérieur, rouges striées de jaune et très papilleuses, avec un léger tomentum à l'intérieur ; calice soudé à la base en une large coupe campanulée, divisé au milieu ou plus bas en 5-7 lobes triangulaires, très irréguliers, à bords découpés, laciniés, avec à l'extrémité un appendice peu différencié des ornements marginales. Fleurs mâles : androcée de 3-5 mm de haut ne dépassant pas la coupe du calice ; androphore de 2-3 mm de hauteur, nettement évasé à la base en un pied discoïdal bombé, glabre ou portant des poils stellés, verruqueux, surmonté d'un stipe grêle élané, couronné de 5 étamines (0,8-1 mm de hauteur) d'où émergent 2 à 3 rudiments de carpelles poilus avec des stigmates en boule. Fleurs hermaphrodites : gynécée sessile de 4 mm de hauteur, à 3-4 carpelles de 1,8-2 mm de hauteur, surmontés d'autant de styles, longs de 1,7-1,9 mm, le tout recouvert d'un indumentum stellé, doré, très dense ; stigmates renflés en boule, recourbés vers l'extérieur ; 5 étamines sessiles (1 mm de long, 0,8 mm de large) insérées autour du pistil, sous les carpelles et en partie masquées par eux.

Infrutescences longues de 12-15 cm, simples, robustes, rugueuses avec lenticelles, glabres. Fruits : 2-3 follicules à peine pédicellés, allongés (jusqu'à 6 cm de long sur 2,5 cm de diamètre), à extrémité aiguë et surface lisse sur le frais, avec quelques poils stellés, épars, courts, vers la base. Péricarpe épais (2-3 mm) et ligneux renfermant 6 à 12 graines noires de 1 cm de long. — Fig. 1.

ÉCOLOGIE, RÉPARTITION ET STATUT DE CONSERVATION. — Espèce de basse altitude (0-200 m) des forêts sclérophylles sur roches ultramafiques et alluvions serpentineuses du versant occidental du Nord de la Grande Terre. Elle n'est connue que de la base du massif du Boulinda (Mine Saint-Louis) dans la région de Poya, et d'une station, 45 km plus au Nord, dans la région de Koné. — Fig. 3.

Son aire fragmentée ne dépassant pas 100 km² au total et située dans une zone polluée par l'activité minière fait attribuer à cette espèce un statut d'Espèce Menacée (EN C).

PARATYPES. — Nouvelle-Calédonie : Brinon 1195, Poya-Avanguai, fl., 19 déc. 1981 (P) ; Jaffré 497, Koné,

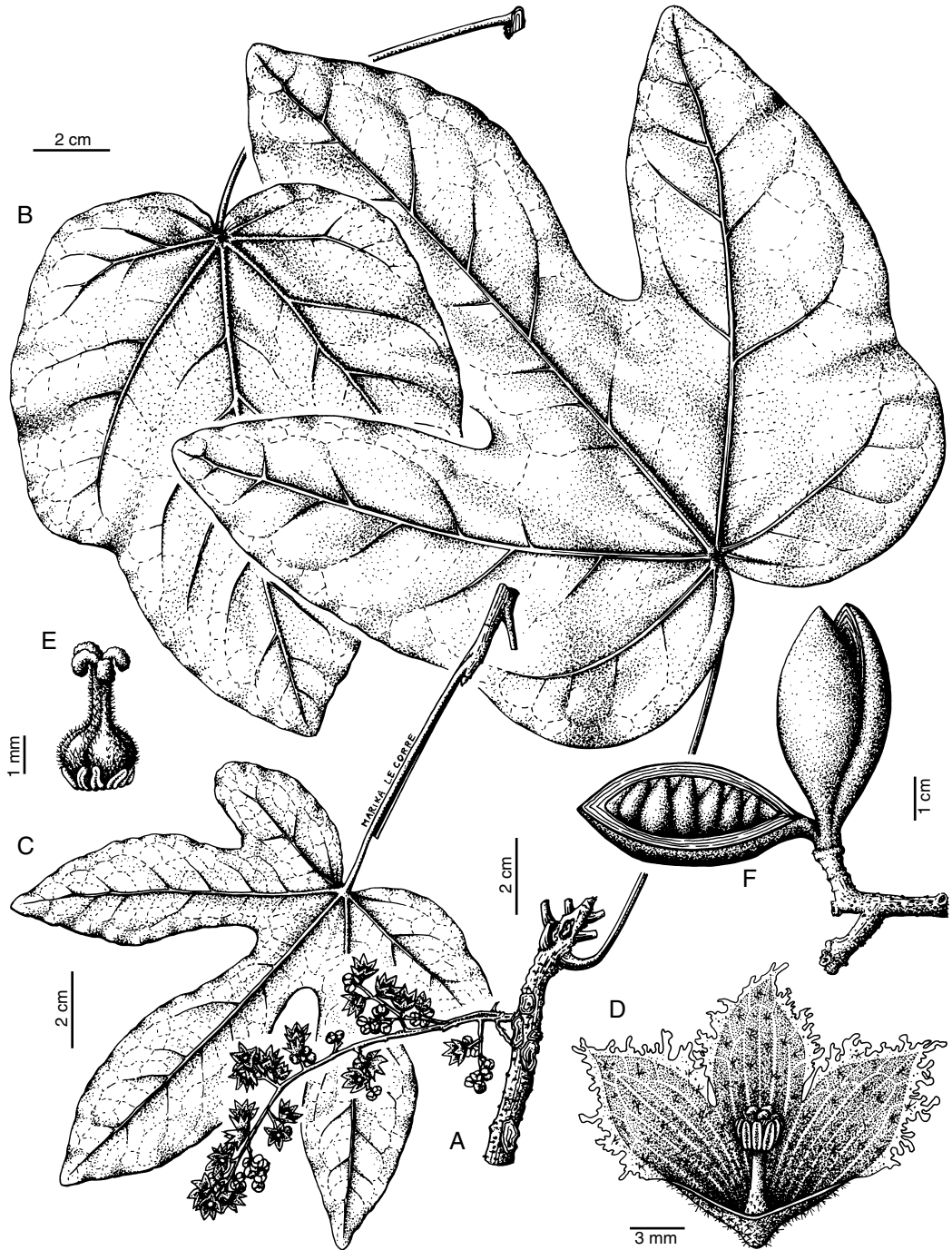


FIG. 1. — *Acropogon jaffrei* Morat & Chalopin : A, rameau florifère ; B, C, feuilles ; D, fleur ♂ ; E, ovaire et étamines de la fleur ♀ ; F, fruits et graines. A, D, E, MacKee 37751 ; B, MacKee 30610 ; C, MacKee 37752 ; F, Jaffré 497.

fr., 19 nov. 1971 (NOU, P) ; *Jaffré 1225*, Boulinda, 100 m, fl., 16 jan. 1974 (NOU, P) ; *Jaffré 3271*, Poya, fr., 26 oct. 1995 (NOU, P) ; *Jaffré 3293*, Poya-Avanguï, fl., 2 avr. 1996 (NOU, P) ; *MacKee 21369*, Poya-Avanguï, 30 m, fl., 18 déc. 1969 (NOU, P) ; *MacKee 30610, ibid.*, 300 m, fl., 2 jan. 1976 (NOU, P) ; *MacKee 37752*, Poya, 40 m, forme de jeunesse, 24 jan. 1980 (NOU, P) ; *MacKee 45203, ibid.*, fl., 1 déc. 1990 (NOU, P) ; *Morat 7278*, Boulinda, 100 m, stér., 1 déc. 1982 (NOU, P) ; *Morat 7280, ibid.* (P) ; *Morat 7854, ibid.*, 150 m, stér. (NOU, P) ; *Veillon 6954*, Poya, 100 m, fr., 10 oct. 1988 (P) ; *Veillon 8142*, Poya-Nord, 40-50 m, fl., fr., 14 oct. 1998 (NOU, P).

ÉTYMOLOGIE. — Cette espèce est dédiée à Tanguy JAFFRÉ, botaniste à l'IRD (ex ORSTOM), spécialiste de la flore des substrats ultramafiques de Nouvelle-Calédonie.

Acropogon chalopiniae Morat, *sp. nov.*

Robustis axibus repullulantibus verticalibus truncis stolonifera planta, 0,5-4 m alta, monocaulis rare ramosa, numerosis gralliformibus gracilibusque radicibus. Folia simplicia versus apicem conferta, petiolata, limbum aequans petiolus vel superans, 25-32 cm longus, lamina 20-25 × 15-21 cm, coriacea, cordiformis vel trilobata, rotundato apice, utrinque glabra. Inflorescentiae paniculatae, graciles, 10-38 cm longae, polygamae, infra folios in trunco dispositae. Flores pedicellati, 3-5 mm alti, extus tomentosi roseoli, intus purpurei et subtiliter verruculosi cum aliquot stellatis pilis ; calyx campanulatus, infra medium in 5-7 lobis cum terminalibus filiformibus 2-2,5 mm longis appendicibus divisus ; florum masculorum androphorum cylindricum vel sphericum 1 × 1 mm altum, staminum coronae latius ; florum hermaphroditum gynophorum nullum. 1-2 folliculis fructus, pedicellatis, tomentosis, 3-5 × 2-2,5 mm, pericarpio tenui (1 mm) ; semina 2-3, rubra.

TYPUS. — *Morat 7541*, Nouvelle-Calédonie, Montagne des Sources, 800 m, 12 oct. 1983 (holo-, P ! et in spiritu ; iso-, NOU !).

Plante à croissance sympodiale, stolonnante par des axes vigoureux de 3-4 cm de diamètre situés au ras du sol (parfois profondément enfouis ou légèrement surélevés) émettant çà et là des axes orthotropes (troncs). Tronc monocaule de 0,5 à 4 m, exceptionnellement ramifié ; écorce gris clair à marron foncé, très mince, parsemée de nombreuses excroissances en forme de pustules grises ou brunes, souvent recouverte d'un man-

chon de mousses et de lichens ; cicatrices foliaires bien visibles sur la partie supérieure du tronc ; bourgeon apical proéminent ; bois blanc jaunâtre brunissant rapidement à l'air ; racines échasses, nombreuses et grêles. Feuilles simples, 5 à 12, pétiolées et dressées à 45° en bouquet au sommet du tronc (ou des éventuelles ramifications). Pétiole robuste de 12 à 32 cm de long, orange à violacé, renflé aux extrémités, finement et longitudinalement cannelé, avec quelques ponctuations glandulaires, recouvert d'un enduit cireux blanchâtre. Limbe en forme de cuillère, coriace et cassant, dressé dans le prolongement du pétiole ou légèrement oblique par rapport à ce dernier, entier et dans ce cas cordiforme (20-25 × 15-21 cm) ou légèrement trilobé et de forme pentagonale (18-24 × 17-23 cm) ; base très cordée (surtout sur les feuilles entières) ; marges épaissies, droites ou légèrement ondulées. Surface du limbe très gaufrée, mate et glabre des deux côtés avec nombreuses ponctuations glandulaires bien visibles à la face supérieure ; pruine blanche à la face inférieure ; nervation saillante sur les deux faces.

Inflorescences en panicules grêles (2 à 8), élancées de 10 à 38 cm de long, non évasées à la base, tomenteuses (revêtement de poils stellés courts et dorés), rouge vif, polygames mais avec une nette dominance de l'un ou de l'autre type de fleurs (♂ ou ♀), insérées sur le vieux bois dans une même zone située bien en dessous du bouquet foliaire terminal ; ramifications courtes régulièrement étagées portant de 2 à 8 fleurs. Fleurs longues de 3 à 5 mm sans les appendices, articulées sur un pédicelle de 2,5-3 mm, légèrement charnues, tomenteuses et uniformément roses à l'extérieur, finement verruqueuses avec quelques poils stellés à l'intérieur, et devenant rouge foncé à la base du calice soudé en coupe, divisé en dessous de son milieu en 5-7 lobes profonds prolongés par un appendice récurvé vers l'intérieur du calice, peu visibles dans le bouton. Fleurs ♂ : androcée dépassant la coupe du calice ; androphore cylindrique ou sphérique, massif (1 mm de haut × 1 mm de diamètre) plus large que la couronne staminale et finement verruqueux, portant 5-6 étamines rouges, disposées en couronne, de 0,7 mm de hauteur, elles-mêmes entourant un pistillode non exsert avec stigmates

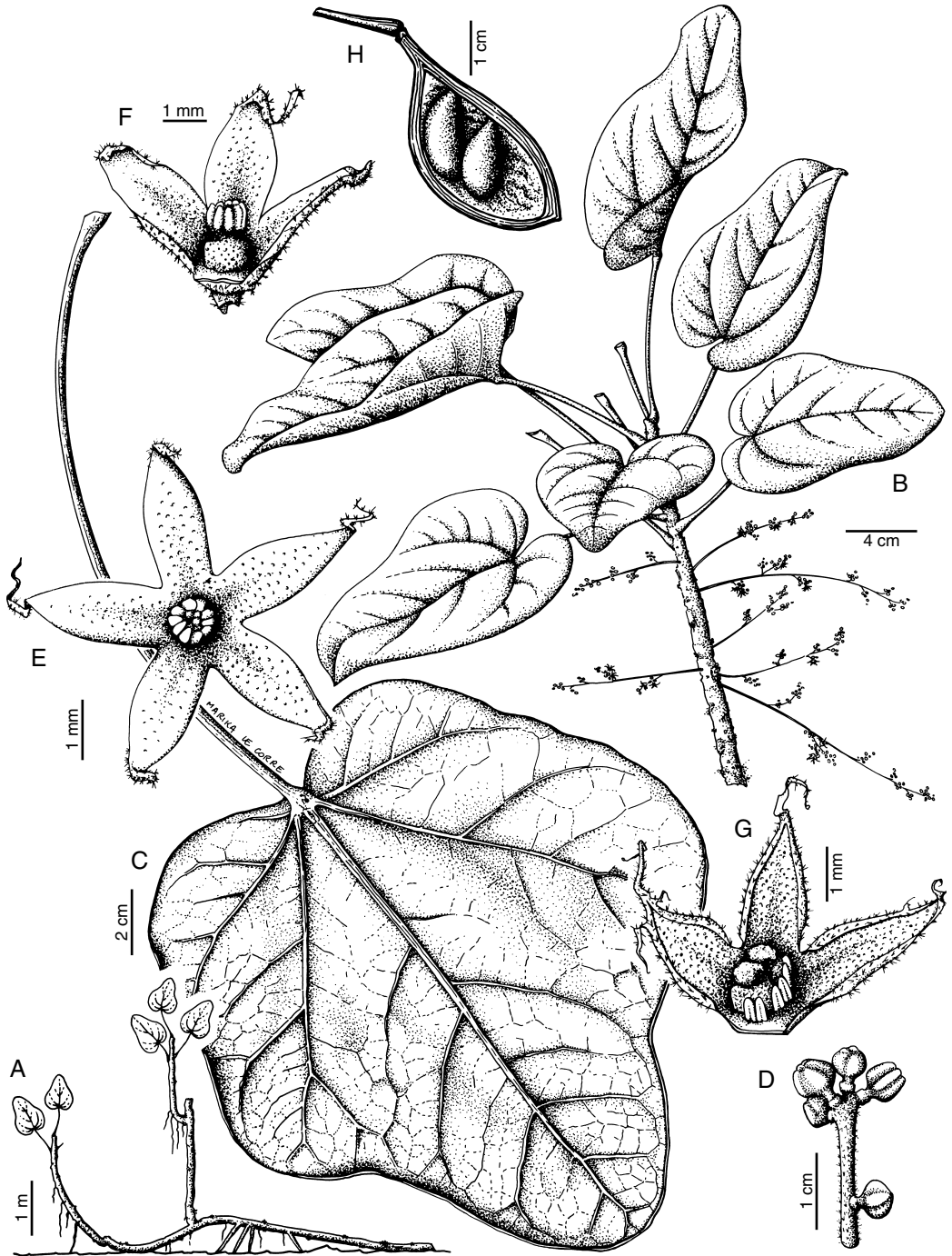


FIG. 2. — *Acropogon chalopiniae* Morat : A, port ; B, sommet du tronc ; C, feuille ; D, boutons floraux ; E, F, fleur ♂ vue de dessus et en coupe ; G, fleur ♀ ; H, fruit et graines. B, C, G, Morat 7541 ; D-F, Morat 7540 ; H, Veillon 3559.

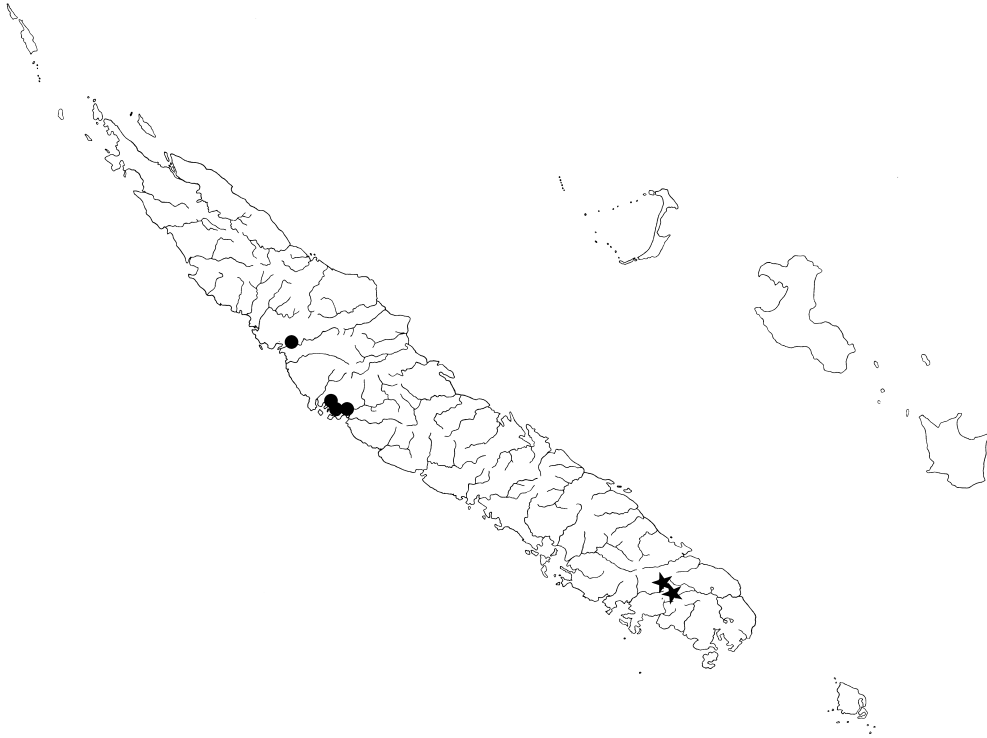


FIG. 3. — Distribution d'*Acropogon jaffrei* (●) et *A. chalopinae* (★).

rudimentaires. Fleurs ♀ légèrement plus petites que les fleurs ♂ (4 à 4,5 mm de haut), plus courtement pédicellées. Gynécée de 0,9-1 mm de haut ne dépassant pas la coupe du calice ; 2-4 carpelles densément poilus, petits pour le genre (0,6 mm) entourés à leur base de 5 étamines lancéolées presque aussi hautes que les carpelles, et surmontés de stigmates spatulés bien développés, styles nuls.

Infrutescences grêles, non ou très peu ramifiées de 10 à 20 cm de long, pubérulentes (poils stellés clairsemés), pendant sur le vieux bois, bien en dessous du bouquet de feuilles. Fruits : 1-2 follicules articulés sur un pédicelle de 5 mm de long, brun-rouge, ovoïdes-allongés de 3-5 × 2-2,5 cm à surface grumeleuse, pubérulente (poils stellés courts et dorés) ; péricarpe mince, 1-1,5 mm, ne renfermant que 2-3 graines rouges sans liquide interstitiel. — Fig. 2.

ÉCOLOGIE, RÉPARTITION ET STATUT DE CONSERVATION. — Espèce des forêts denses humides d'altitude sur substrats ultramafiques et connue d'une seule localité du massif du Sud. Toutes les récoltes proviennent de la Montagne des Sources (Fig. 3). Malgré son abondance locale, son aire de répartition connue, bien que située dans une Réserve Naturelle, est inférieure à 20 km², ce qui lui confère le statut d'espèce Critiquement Menacée (CR B₁).

Très caractéristique par son port stolonnant, cette espèce est aisément reconnaissable sur le terrain.

ÉTYMOLOGIE. — Cette espèce est dédiée à Monique CHALOPIN, Ingénieur de Recherche en Phanérogamie au Muséum national d'Histoire naturelle, pour son aide précieuse apportée dans les recherches en herbier et en documentation sur

les flores tropicales, et en particulier celle de la Nouvelle-Calédonie.

PARATYPES. — Nouvelle-Calédonie : *Cayrol 43*, Montagne des Sources, 900 m, forme de jeunesse, 11 fév. 1983 (NOU) ; *Cayrol 61, ibid.*, fl., 12 déc. 1983 (NOU, P *in spiritu*) ; *Cosson et Prié 174*, Montagne des Sources, 840 m, stér., 19 juil. 1988 (P) ; *MacKee 46011*, Montagne des Sources, 1000 m, fl., 13 nov. 1992 (P *et in spiritu*) ; *Morat 6921*, Montagne des Sources, 900 m, fr., 17 août 1982 (P) ; *Morat 6923, ibid.*, fr., 17 août 1982 (NOU, P) ; *Morat 7540, ibid.*, 850 m, fl., 12 oct. 1983 (NOU, P *et in spiritu*) ; *Morat 7542, ibid.*, 800 m, fl., 12 oct. 1983 (NOU, P) ; *Morat 7543, ibid.*, forme de jeunesse, 12 oct. 1983 (NOU) ; *Morat 7787, ibid.*, 7 août 1984 (NOU) ; *Veillon 1888*, Montagne des Sources, 850 m, stér., 27 avr. 1972 (P) ; *Veillon 3559, ibid.*, 900 m, fr., 26 avr. 1978 (NOU, P).

***Acropogon bosseri* Morat & Chalopin, sp. nov.**

Frutex monocalis vel pauciramisus 3-10 m altus. Folia simplicia 25-60 cm longa, versus apicem caulis conferta, petiolus limbum aequans vel paulo superans (12-40 cm), lamina 10-30 cm longa, crassa coriacea, triangularis vel 3-5 lobata, utrinque glabra. Inflorescentiae numerosae, paniculatae usque ad 36 cm longae, patentes vel pendentes, polygamae, infra terminalium foliorum modo confertae. Flores sessiles vel brevipedicellati, 4-4,5 mm alti appendicibus exclusis, roseoli, extus tomentosi, intus glabri ; calyx campanulatus infra medium in 5-7 lobis 2,5-3 mm altis productis caudatis torsivisque appendicibus ; florum masculorum androphorum 0,6 × 1,5 mm ; florum hermaphroditorum carpellis 2-4 tomentosis gynoeceum sessile 1,6 × 1,8 mm, basi 5 staminibus circumcinctum. Fructus 1-3 folliculis, 3 × 2 cm, pubescentibus, crassis ; semina 2-3, vivide rosea, in incolorato liquido immersa.

TYPUS. — *MacKee 32227*, Nouvelle-Calédonie, Mont Ouin, 1200 m, 14 nov. 1976 (holo-, P ! ; iso-, K !, L !, MO !, NOU !, P !).

Arbuste de 3-10 m (exceptionnellement plus), monocalcaire à légèrement ramifié ; tronc de 30 cm de diamètre ; écorce gris clair, légèrement crevassée, rouge-bordeaux en dessous, plaquée sur un aubier blanc rosé, strié de rose foncé ; racines échasses absentes. Feuilles simples, pétiolées, dressées à l'extrémité de rameaux. Pétiole de même longueur ou légèrement supérieure (12-40 cm) à celle du limbe. Limbe de 10 à 30 cm de

long, sur autant de large, épais et coriace, glabre sur les deux faces, de forme très variable, triangulaire à 5-lobé ; lobes parfois très marqués (25 à 27 cm de long) ou prononcés, selon les stations (forme de jeunesse obovale) ; base du limbe non cordée à légèrement cordée ; rebord épaissi et récurvé ; nervures secondaires et tertiaires sail-lantes, de couleur jaunâtre sur le frais, nervures d'ordre IV grossières donnant un réseau assez dense et criblé de glandes ; jeunes feuilles de couleur rouge.

Inflorescences en panicules nombreuses, horizontales ou pendantes, grêles, élancées, jusqu'à 36 cm de long, à base non élargie, pubescentes, rouge vineux, polygames mais à dominance nette de l'un ou l'autre type de fleur (♂ ou ♀), ramiflores ou cauliflores à la base du bouquet foliaire terminal. Fleurs sessiles ou très courtement pédicellées, de 4-4,5 mm de hauteur, 6-8 mm de diamètre, roses, pubescentes à l'extérieur (poils stellés de deux types), glabres à l'intérieur mais parsemées de ponctuations glanduleuses ; calice soudé à la base en forme de coupe, divisé au-dessous de son milieu en 5-7 lobes de 2,5 à 3 mm de long, à appendice coudé, torsadé, acuminé, de 0,8 mm de long. Fleurs ♂ uniformément rose pâle à l'extérieur, blanches à l'intérieur, devenant rouge vineux à la gorge ; androcée dépassant la partie soudée du calice ; androphore massif en cylindre aplati de 0,6 mm de haut et 1,5 mm de diamètre, couronné de 5 étamines sessiles triangulaires, entourant un pistillode tomenteux surmonté par des stigmates spatulés très réduits. Fleurs ♀ de forme et taille similaires aux fleurs ♂, mais uniformément rouge vineux sur la face interne ; gynécée de 1,6 × 1,8 mm, à 2-4 carpelles sessiles, tomenteux, surmontés d'autant de stigmates en lame aplatie et foliacée, et entourés à la base de 5 étamines sessiles, réduites, bien visibles.

Infrutescences ramifiées, assez grêles, finement tomenteuses, pendant du tronc sous le bouquet des feuilles terminales. Fruits : 1-3 follicules (3 × 2 cm), bruns, ovales et légèrement aplatis, pubescents, longuement pédicellés (1,5 à 2 cm) ; péri-carpe épaissi mais souple sur le frais, rose à l'intérieur, marron-rouge à l'extérieur, renfermant 2-3 graines rose vif baignant dans un liquide incolore. — Fig. 4.

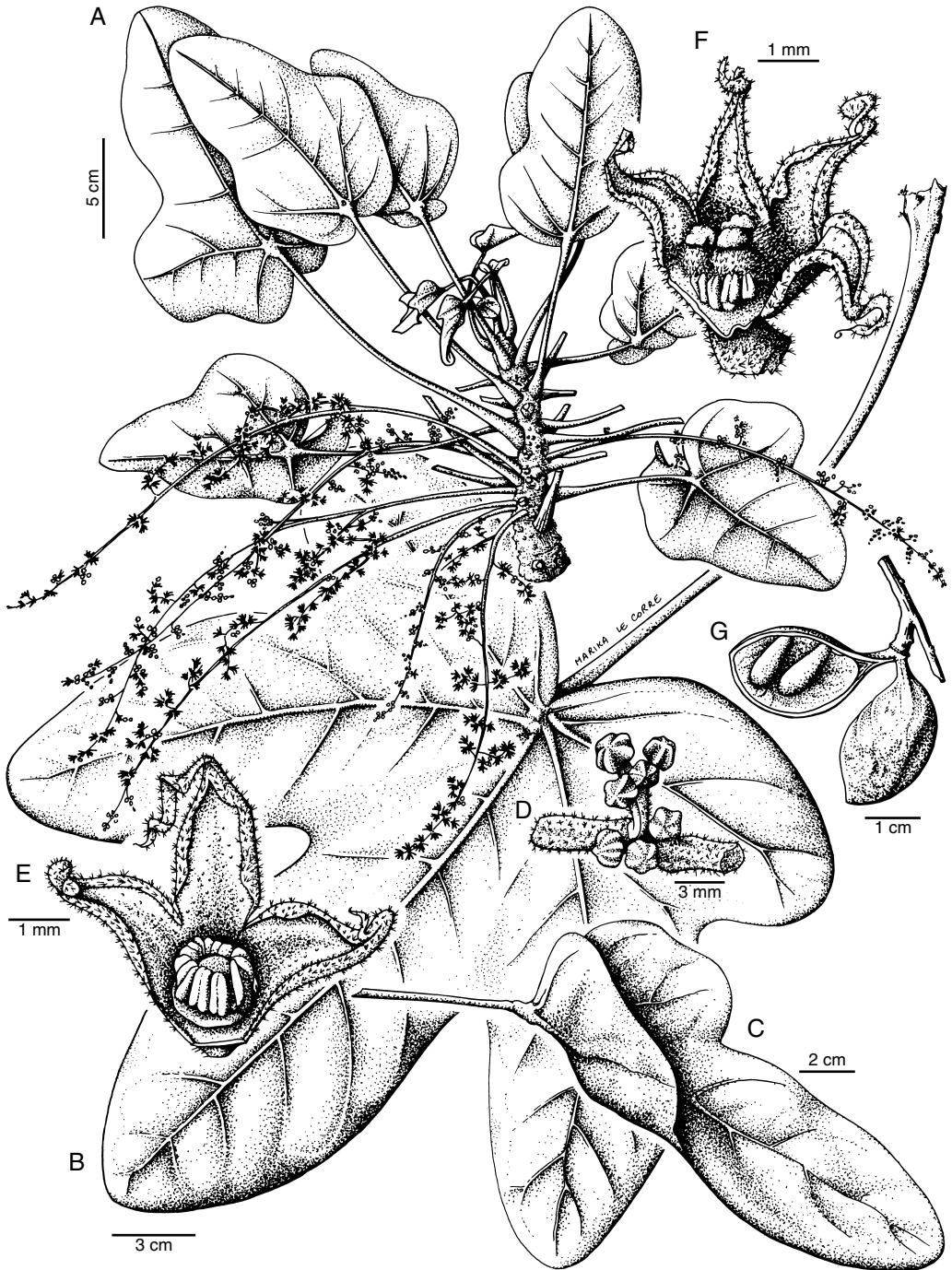


FIG. 4. — *Acropogon bosseri* Morat & Chalopin : A, axe terminal avec feuilles et inflorescences ; B, C, feuille vue de dessus et de profil ; D, boutons floraux ; E, fleur ♂ ; F, fleur ♀ ; G, fruits et graines. A, C-F, Morat 7551 ; B, Morat 7555 ; G, Veillon 3887.

ÉCOLOGIE, RÉPARTITION ET STATUT DE CONSERVATION. — Espèce des forêts denses de moyenne et haute altitudes (600-1200 m), liée aux substrats ultramafiques. Ses seules stations connues se situent sur différentes crêtes des Monts Dzumac, les haute et moyenne vallées de la Ouinée, le Mont Ouin et au Nord du Mont Humboldt, toutes situées dans le Massif du Sud (Fig. 6). Si l'aire de répartition est très fragmentée et dans l'ensemble non protégée, l'espèce est abondante dans chacune de ses stations. Elle est donc Menacée (EN B₁).

PARATYPES. — Nouvelle-Calédonie : *Baumann-Bodenheim et Guillaumin 12874*, Source de la Ouinée, 700 m, stér., 29 avr. 1951 (P) ; *Cayrol 38, 39*, Mont Dzumac, 850 m, fr., 8 fév. 1983 (NOU) ; *MacKee 17658*, entre Mont Dzumac et Mont Ouin, 900 m, fl., 11 oct. 1967 (L, NOU, P) ; *MacKee 23053*, entre Pic Comboui et Dent de St Vincent, 1100-1200 m, fr., 21 déc. 1970 (L, MO, NOU, P) ; *MacKee 45158*, Haute Ni, 1020 m, fl., 6 nov. 1990 (K, L, MO, NOU, P) ; *MacPherson 3297*, route du Mont Dzumac, 900 m, fl., 31 oct. 1980 (MO, NOU, P) ; *Morat 5810*, Mont Dzumac, 800 m, fr., 25 janv. 1978 (NOU, P) ; *Morat 7533, ibid.*, stér., 3 août 1983 (NOU, P) ; *Morat 7534, ibid.*, forme de jeunesse, 3 août 1983 (NOU, P) ; *Morat 7551, 7552, ibid.*, 850 m, fl., 20 oct. 1983 (NOU, P *et in spiritu*) ; *Morat 7553, ibid.* (NOU, P) ; *Morat 7554, ibid.*, stér. (NOU) ; *Morat 7555, 7556, ibid.* (NOU, P) ; *Morat 7573*, Nékondo, 1000 m, fl., 28 nov. 1983 (NOU, P) ; *Morat 7574, ibid.*, forme de jeunesse, 28 nov. 1983 (P) ; *Morat 7575, ibid.*, stér., 28 nov. 1983 (NOU, P) ; *Veillon 3887*, Mont Dzumac, 800 m, fr., 17 janv. 1979 (NOU, P) ; *Veillon 6121, ibid.*, 850 m, fl., 30 oct. 1986 (NOU, P) ; *Veillon et al. 7422*, Col de Ni, 900 m, fl., 29 nov. 1991 (NOU, P).

ÉTYMOLOGIE. — Le nom de cette espèce est donné en l'honneur de Jean BOSSER, chercheur à l'IRD (ex ORSTOM), collègue au Muséum national d'Histoire naturelle, qui étudie depuis plus de 50 ans la flore de Madagascar et des Îles Mascareignes.

***Acropogon margaretae* Morat & Chalopin, sp. nov.**

Frutex vel arbor parva gracilis parum ramosa 4-15 m alta, radicibus gralliformibus valde evolutis ; folia simplicia 15-33 × 6-11 cm, integra, subsessilia, glabra, punctulis minutis glandulosis urinque disperse instructa, ad

marginem incrassata, apice rotundo, basi attenuata ; inflorescentiae ad apicem caulorum axillares, anguste paniculatae 11-21 × 1-3 cm, pauciflorae ; flores parvi, albi, breve pedicellati, extra leviter tomentosi, intus glabri ; calyx ad medium in 5 lobos triangulares 2 mm altos ad apicem appendicem angustum laciniatum 1 mm longum ferentes divisus. Androphorum floris masculi 1,2-1,5 mm altum basi dilatatum. Flos hermaphroditus incognitus ; fructus folliculis 2-3 dense tomentosis ; semina 2-3. Fructus maturus incognitus.

TYPUS. — *MacKee 18786*, Nouvelle-Calédonie, Haute Amoa, Mt Grandié, 800 m, 14 mai 1968 (holo-, P!).

Arbuste à arbre de 4-15 m de haut, peu ramifié avec quelques réitérations verticales et de plus nombreux rameaux courts horizontaux ; diamètre du tronc atteignant 18 à 25 cm à la base ; écorce mince, grise en dessus, orange en dessous recouvrant un aubier jaune ; racines échasses nombreuses et bien développées, presque en contreforts ailés. Feuilles simples entières à pétiole court (1-2 cm de long), groupées en bouquet au sommet des rameaux. Limbe obovale coriace, légèrement charnu, glabre sur les deux faces, parsemé de punctuations glanduleuses à marges épaissies et récurvées, à sommet arrondi et base atténuée de 15-33 × 6-11 cm ; nervations d'ordre I et II légèrement saillantes sur la face supérieure, fortement saillantes sur la face inférieure ; nervures d'ordre supérieur peu marquées formant un réseau d'aréoles peu distinct.

Inflorescences dressées à l'aisselle des feuilles du bouquet terminal des rameaux, en panicules cylindriques, étroites, de 11-21 × 1-3 cm, pauciflores, unisexuées ; axe et ramifications portant quelques poils stellés épars devenant plus denses au sommet des pédoncules floraux. Fleurs petites (3,5-4 × 3 mm), courtement pédicellées, blanches, tomenteuses à l'extérieur, glabres à l'intérieur ; calice soudé en coupe à la base et jusqu'au milieu, divisé au-dessus en 5 lobes triangulaires de 2 mm de haut, terminés par un appendice développé (1 mm), digité, lacinié, replié à l'intérieur du calice dans le bouton. Fleur ♂ : androphore de 1,2-1,5 mm de haut, à base dilatée recouverte de petites papilles verruqueuses, surmonté d'un stipe glabre de 0,7 mm de haut, couronné de 5 étamines jaunes coiffées de 3 rudiments carpellaires tomenteux. Fleurs ♀ inconnues.

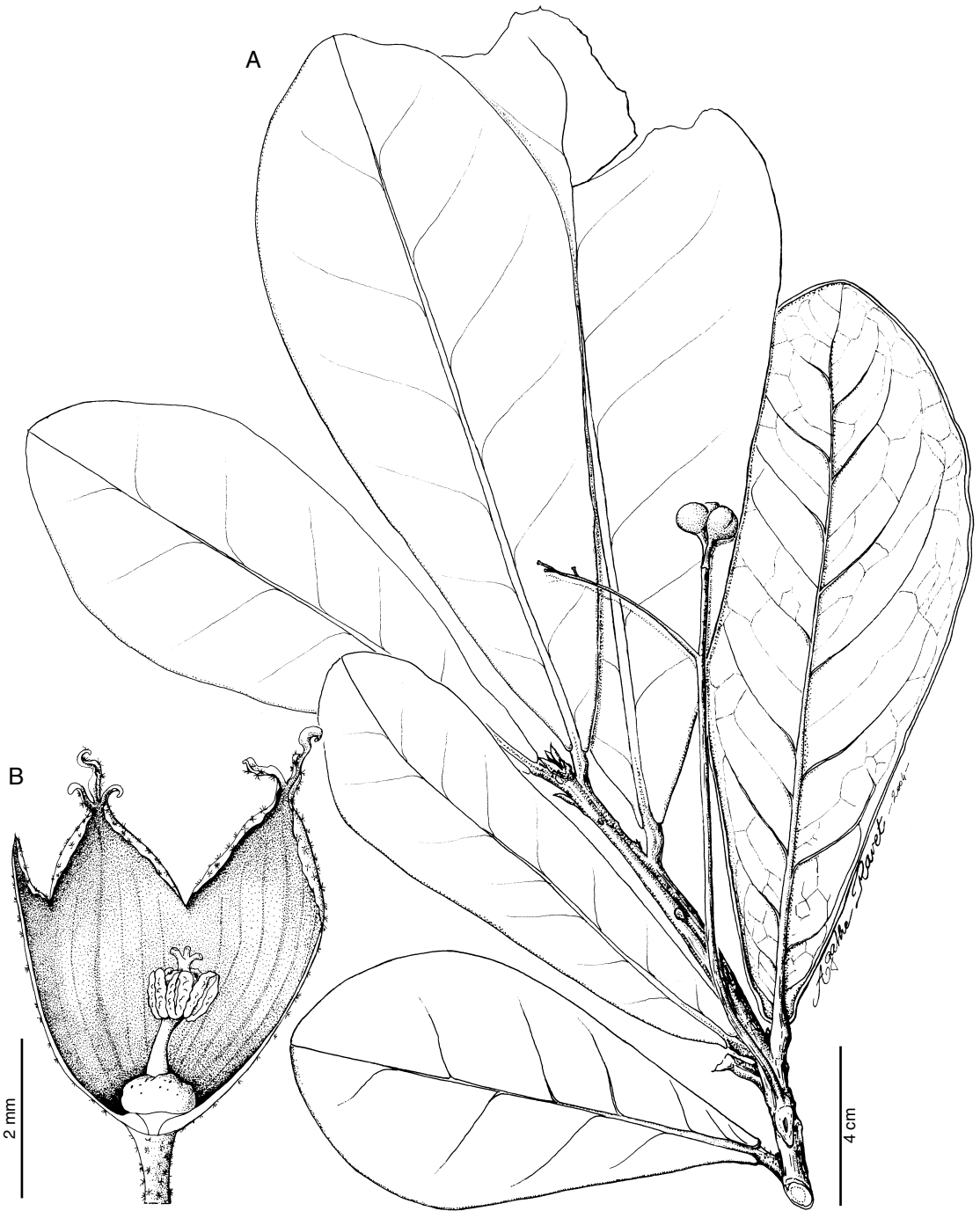


FIG. 5. — *Acropogon margaretae* Morat & Chalopin : A, rameau folié fructifère ; B, fleur ♂. A, Morat 8034 ; B, MacKee 18786.

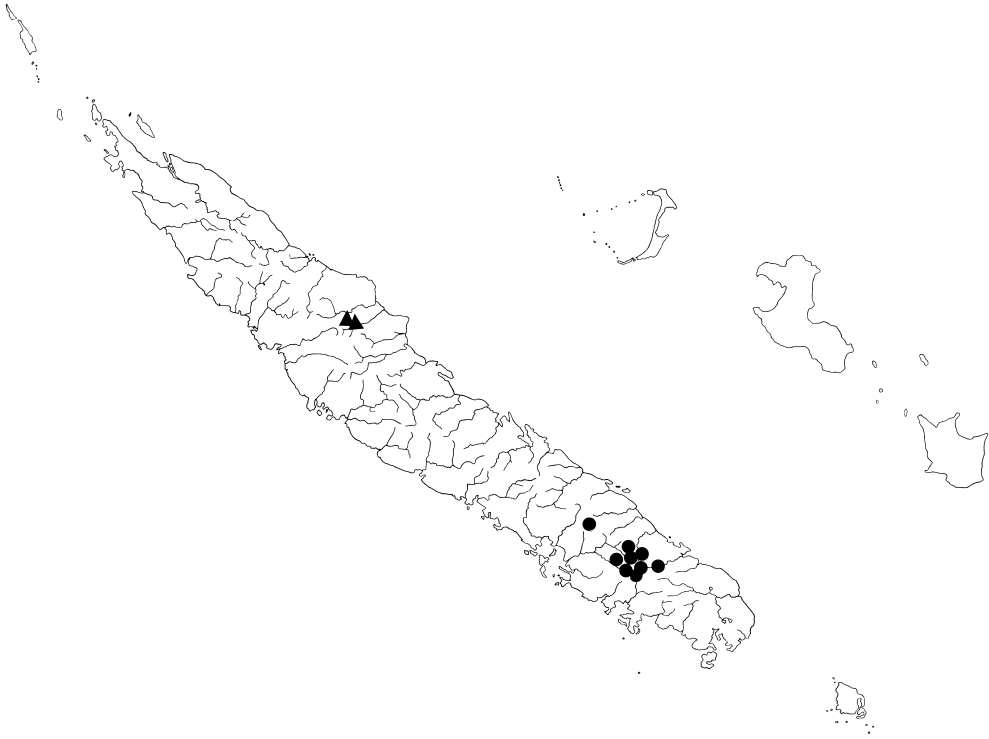


FIG. 6. — Distribution d'*Acropogon bosseri* (●) et *A. margaretae* (▲).

Infrutescences longues de 20 cm, peu ramifiées, grêles, pendantes, pubérulentes. Fruits : 2-3 follicules densément tomenteux à l'état jeune ; fruit mûr inconnu. — Fig. 5.

ÉTYMOLOGIE. — Cette espèce est nommée en mémoire de Margaret Elisabeth MACKEE qui, en compagnie de son mari, H.S. MACKEE, collecta et prépara la plus grande moisson jamais effectuée à ce jour de spécimens d'herbier de la flore néocalédonienne.

ÉCOLOGIE, RÉPARTITION ET STATUT DE CONSERVATION. — Espèce des forêts denses humides sur roches ultramafiques de moyenne altitude (800 m), strictement localisée sur les pentes très abruptes du versant occidental du Mont Grandié où elle forme un petit peuplement (Fig. 6). Malgré son abondance locale, son aire de répartition actuellement connue très réduite (< 30 km²) et ne faisant l'objet d'aucune mesure

de protection, cette espèce mérite le statut d'Espèce Critiquement Menacée (CR B₁).

PARATYPE. — Nouvelle-Calédonie : *Morat 8034*, 750 m, fr., 31 mars 1988 (K, L, MO, NOU, P).

Remerciements

La diagnose latine de *A. margaretae* est due à H.S. MACKEE. Celles des trois autres espèces ont été complétées et très améliorées par Jacques FLORENCE. Les dessins sont de Marika LE CORRE et Agathe RAVET.

RÉFÉRENCES

- HOOKE J.D. 1894. — *Sterculia austrocaledonica*, native of New Caledonia. *Curtis's Bot. Mag.* 120: tab. 7382.
 MORAT P. 1986. — Rappel historique du genre *Sterculia* en Nouvelle-Calédonie et réhabilitation du genre

- Acropogon* Schltr. (Sterculiaceae). *Bull. Mus. natl Hist. nat.*, 4^e série, sect. B, *Adansonia* 8: 357-364.
- MORAT P. 1988. — Contribution à l'étude des Sterculiaceae de la Nouvelle-Calédonie. *Bull. Mus. natl Hist. nat.*, 4^e série, sect. B, *Adansonia* 10: 93-103.
- MORAT P. & CHALOPIN M. 2003. — Quatre nouvelles espèces d'*Acropogon* (Malvaceae : Sterculieae) endémiques de la Nouvelle-Calédonie. *Adansonia*, sér. 3, 25 (2): 191-203.
- MÜLLER F. VON 1886. — Observations on some Papuan and Polynesian Sterculiaceae. *Victorian Naturalist* 3: 45-50.
- SEBERT H. 1874. — Notice sur les bois de la Nouvelle-Calédonie. *Rev. marit. colon.* 40: 552-611.

*Soumis le 15 avril 2005 ;
accepté le 21 septembre 2005.*